

**Centre de coopération
internationale en santé et
développement inc. (CCISD)**

États financiers
Au 31 mars 2020

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



Malette S.E.N.C.R.L.

501-1200 boulevard Guillaume-Couture
Lévis QC G6W 0R9

Téléphone 418 839-7531

Télécopie 418 839-8415

Courriel info.levis@malette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT INC. (CCISD)** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 20 juin 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 15 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119066

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

PRODUITS

Programme international		
Affaires mondiales Canada (AMC)	12 281 925 \$	12 175 462 \$
Autres bailleurs de fonds	295 368	2 364 171
Services professionnels	22 599	29 900
Intérêts	124 669	100 947
Variation de la juste valeur des placements	(1 968)	(1 101)
Autres	11 579	12 348
	12 734 172	14 681 727

CHARGES

Programme international	11 329 300	12 959 836
Fonctionnement	1 974 583	1 124 439
Perte de change réalisée	6 345	24 175
Perte (gain) de change non réalisé(e)	(2 693)	12 335
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	(353)	3 871
Amortissement des immobilisations corporelles	24 706	31 318
	13 331 888	14 155 974

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(597 716) \$ 525 753 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

	Grevé d'affectations internes		Investi en immobili- -sations corporelles	Non affecté	Total	Total
	Affecté au fonds de prévoyance (note 9)	Affecté à des projets spéciaux (note 9)				
SOLDE , début de l'exercice	1 000 000 \$	500 000 \$	53 146 \$	1 181 921 \$	2 735 067 \$	2 209 314 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(24 353)	(573 363)	(597 716)	525 753
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	17 424	(17 424)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 000 000 \$	500 000 \$	46 217 \$	591 134 \$	2 137 351 \$	2 735 067 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

BILAN

Au 31 mars

2020

2019

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	905 363 \$	415 915 \$
Dépôts à terme	6 252 700	6 179 954
Dépôt à terme non rachetable, échu au cours de l'exercice	-	846 573
Créances (note 3)	129 736	125 864
Avances aux projets à recevoir des bailleurs de fonds	943 437	1 370 748
Frais payés d'avance	104 689	116 611
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	106 729	105 560
	8 442 654	9 161 225
PLACEMENTS (note 4)	1 777 259	474 627
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	46 217	53 146
	10 266 130 \$	9 688 998 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	624 313 \$	443 721 \$
Produits reportés (note 8)	7 504 466	6 510 210
	8 128 779	6 953 931

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	46 217	53 146
Grevé d'affectations internes	1 500 000	1 500 000
Non affecté	591 134	1 181 921
	2 137 351	2 735 067
	10 266 130 \$	9 688 998 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENTS (notes 10 et 11)

Pour le conseil d'administration :

_____ *Diane Morin* _____, administrateur

_____ *Doegel SF* _____, administrateur

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(597 716) \$	525 753 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 706	31 318
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	(353)	3 871
	(573 363)	560 942
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	1 610 209	306 004
	1 036 846	866 946

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Disposition du dépôt à terme non rachetable	846 573	-
Variation nette des placements	(1 303 801)	100 046
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 924)	(29 727)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 500	285
	(474 652)	70 604

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

562 194 937 550

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

6 595 869 5 658 319

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

7 158 063 \$ 6 595 869 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent
des éléments suivants :

Encaisse	905 363 \$	415 915 \$
Dépôts à terme	6 252 700	6 179 954
	7 158 063 \$	6 595 869 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, s'occupe de promouvoir et d'appuyer les réformes du secteur de la santé dans des pays en voie de développement en facilitant un accès plus équitable aux services de base. Il assure la durabilité, l'efficacité et l'efficience des actions entreprises et vise la poursuite autonome et autosuffisante des projets mis en oeuvre. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opérations avec des consortiums

Au cours de l'exercice, l'Organisme détenait des participations dans des consortiums non constitués en société par actions. La participation de l'Organisme dans ces consortiums est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

En vertu de certains accords conclus avec les bailleurs de fonds, les intérêts générés par ces contributions doivent être utilisés pour les fins du projet et les intérêts qui n'auront pu être dépensés ou justifiés doivent être retournés à ces bailleurs. Ces intérêts sont comptabilisés comme produits reportés et transférés dans les revenus reportés du projet au moment où ils sont réinvestis dans un projet distinct. Tout autre revenu d'intérêts est inclus à la rubrique « Intérêts ».

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires au taux de change historique et les postes de l'état des résultats au taux de change moyen mensuel. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, composés d'actions cotées qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	5 ans
Équipement audiovisuel, appareil et outillage	8 ans
Équipement informatique	2 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Logiciels	1 an

Les immobilisations corporelles achetées dans le cadre des projets internationaux sont imputées aux résultats car l'Organisme n'en conserve pas la propriété.

Produits reportés

Les contributions des bailleurs, dont les charges relatives aux projets correspondants ne sont pas engagées, sont comptabilisées comme produits reportés et transférés aux résultats de l'exercice au cours duquel ces charges sont engagées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

3. CRÉANCES

	2020	2019
Comptes clients	122 654 \$	115 139 \$
Taxes à la consommation	7 082	10 725
	129 736 \$	125 864 \$

4. PLACEMENTS

	2020	2019
Épargnes à terme, portant intérêt entre 1,25 % et 2,95 %, échéant entre août 2020 et janvier 2029*	1 871 370 \$	565 600 \$
Actions de sociétés cotées en Bourse	12 618	14 587
	1 883 988	580 187
Portion échéant au cours du prochain exercice	106 729	105 560
	1 777 259 \$	474 627 \$

* Un montant de 1 400 000 \$ inclut dans les épargnes à terme est donné en garantie jusqu'en janvier 2029 dans la lettre de garantie.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	33 564 \$	26 710 \$	6 854 \$
Équipement audiovisuel, appareil et outillage	42 951	23 093	19 858
Équipement informatique	80 328	69 196	11 132
Mobilier et agencements	71 000	62 627	8 373
Logiciels	75 837	75 837	-
	303 680 \$	257 463 \$	46 217 \$
			53 146 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

6. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 350 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 %, renouvelable en septembre 2020, garantie par l'universalité des créances ainsi qu'un dépôt à terme de 250 000 \$, renouvelable en septembre 2020.

L'Organisme dispose également d'une lettre de garantie commerciale dans le cadre d'un projet, pour un montant maximal de 928 892 \$ US, portant intérêt au taux préférentiel plus 7,45 %, échéant en septembre 2020. Cette lettre de garantie commerciale est garantie pour un montant de 1 400 000 \$ par un dépôt à terme. Cette garantie vient à échéance en janvier 2029.

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Comptes fournisseurs	135 968 \$	89 078 \$
Salaires, retenues à la source et vacances	361 015	256 537
Sommes dues aux partenaires de projets	127 330	98 106
	624 313 \$	443 721 \$

8. PRODUITS REPORTÉS

	2020	2019
SOLDE , début de l'exercice	6 510 210 \$	5 111 910 \$
Montants comptabilisés à titre de contributions de l'exercice	(12 463 777)	(14 405 650)
Montants reçus des bailleurs de fonds au cours de l'exercice	13 712 169	16 242 593
Quote-part des contributions appartenant aux partenaires	(254 136)	(438 643)
SOLDE , fin de l'exercice	7 504 466 \$	6 510 210 \$

9. AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration approuve par résolution des affectations internes au fonds de prévoyance ou à des projets spéciaux. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

10. ÉVENTUALITÉ

Conformément aux termes de l'accord de contribution standard d'Affaires mondiales Canada pour les projets financés par ce dernier, en cas de manquement de l'Organisme aux engagements prévus dans un tel accord de contribution, Affaires mondiales Canada se réserve le droit, si le manquement n'est pas corrigé, de réduire la contribution financière accordée à l'Organisme, de résilier l'accord et d'annuler toute obligation financière ou d'exiger le remboursement des montants versés.

Également, l'Organisme a conclu des accords de contributions avec certains bailleurs de fonds en vertu desquels elle doit retourner à ces bailleurs toute somme fournie par ces derniers qui n'aura pas été dépensée ou justifiée, d'après les modalités des programmes acceptés par les bailleurs. Aucune provision n'a été comptabilisée à l'égard des sommes qui pourraient être déboursées.

11. ENGAGEMENTS

Baux

L'Organisme s'est engagé par baux jusqu'en mai 2021 pour la location de locaux. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 97 352 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021 -	89 964 \$
2022 -	7 388 \$

Contrat

L'Organisme s'est engagé par contrat jusqu'en septembre 2022 pour la location d'un photocopieur. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 10 445 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021 -	4 642 \$
2022 -	4 642 \$
2023 -	1 161 \$

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

12. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

Santé de base pour les communautés (SBC) est une oeuvre de bienfaisance contrôlée par l'Organisme visant la création, l'implantation et l'expansion de soins de santé primaires, durables, voulus et gérés par les communautés en appuyant des centres de santé (communautaires ou publics) dans les pays en voie de développement afin que ces centres puissent offrir des soins de santé de base durables au meilleur rapport coût-qualité et répondant aux principes d'accès pour tous.

SBC et l'Organisme suivent les mêmes méthodes comptables. Les états financiers de SBC au 31 mars 2020 se résument comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Bilan		
Actif net	8 779 \$	7 946 \$
Résultat		
Produits	900 \$	3 065 \$
Charges	67 \$	585 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme doit gérer plusieurs devises différentes. La variation du taux de change peut générer des gains ou des pertes de change. Les gains ou les pertes de change sont établis en comparant la valeur comptable de l'encaisse de l'Organisme dans ses comptes bancaires à l'étranger avec sa valeur selon le taux de change établi par la Banque du Canada au 31 mars 2020. Les gains et les pertes de changes sont intégrés à l'état des résultats.

Au 31 mars 2020, l'actif net libellé en dollars américains, en francs CFA, en gourdes haïtiennes, en naïras nigériens et en francs congolais converti en dollars canadiens représente 813 445 \$ (2019 - 1 283 012 \$).

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances, des avances de fonds aux projets et des contributions à recevoir des bailleurs de fonds.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent en majorité d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

14. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne un ralentissement économique sur l'ensemble des marchés causant des impacts financiers potentiels pour l'Organisme. Cette pandémie donne lieu à une importante incertitude économique et, par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Des montants de 3 252 752 \$ comptabilisés dans le poste « apports à recevoir des bailleurs de fonds » et dans le poste « apports des bailleurs de fonds reportés » au 31 mars 2019 ont été annulés l'un contre l'autre.